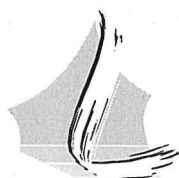


SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON
COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Bassin
de l'Oudon

Monsieur le Préfet
DREAL PAYL - UIDAM - UIDAM-Carières
Contact : Mme JEDRZEJCZAK Marie-Claire

**Déposé sur le guichet unique numérique de
l'environnement**

LM/RT 2022- 029
Dossier suivi par Régine TIELEGUINE
regine.tieleguine@bvoudon.fr

SEGRE-EN-ANJOU BLEU, le **2 FEV 2022**

Objet : Avis sur dossier complémentaire - HERVE SA – carrière à St Michel et Chanveaux (Ombree d'Anjou)

Monsieur le Préfet,

Par courrier électronique du 12 janvier 2022, vous me demandez mon avis sur le dossier complémentaire cité en objet.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a remis des avis sur les dossiers précédents par courrier des 31 décembre 2020 et 28 mai 2021.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a été consulté sur ce dossier par voie électronique et la conclusion a été apportée lors d'un échange en visioconférence le mercredi 26 janvier 2022.

Le bureau constate que l'analyse de compatibilité avec les dispositions et les règles du S.A.G.E. est complète.

Le bureau maintient un avis réservé compte tenu :

- de la situation de l'exploitation à proximité d'un réservoir biologique et du manque d'anticipation sur les impacts possibles, le pétitionnaire propose des mesures plutôt curatives après dégradation,
- du manque de suivi prévu sur les eaux superficielles et sur les eaux souterraines, par rapport à la fréquence et uniquement pendant 5 ans,
- de la légèreté de certaines analyses (le piétinement des bovins peut dégrader une zone humide mais la nature du sol reste la même).

Le bureau demande la mise en place d'une commission locale d'information et de surveillance et souhaite que le Président de la C.L.E. y soit convié.

J'espère avoir répondu à vos attentes et,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Louis MICHEL,
Président de la C.L.E.

